

# Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIERE**



## Union Nationale des Syndicats de l'Energie Nucléaire, de la Recherche et des Industries Connexes UNSENRIC CGTFO (Fédéchimie)

Adresse administrative : Bât 538 – CEA Saclay – 91191 GIF SUR YVETTE CEDEX

Tél : 01 69 08 86 73 Email : [fo@aquilon.cea.fr](mailto:fo@aquilon.cea.fr) Fax : 01 69 08 91 52

Site internet : <http://nucleaire.force-ouvriere.org/>

BN/07/11/2012

Saclay, le 30 novembre 2012

Compte rendu de la réunion du Comité National 12 novembre 2012

**Elu** : J-C GAUFRES

**Représentant syndical** : Véronique PEPERS

### Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbaux des réunions des 8 juin 2011, 22 juin 2011 et 13 juin 2012;
2. Dialogue social, exercice du droit syndical et de représentation du personnel
  - 2.1. - Information-consultation sur le projet de révision des dispositions de la Convention de Travail liées à la représentation du personnel et à l'exercice du droit syndical ;
  - 2.2. - Information-consultation sur le projet d'accord « Développement du dialogue social au CEA » ;
3. Rapport de la Commission Economique et de l'Emploi du 29 octobre 2012 ;
4. Point de situation sur les perspectives 2013 en matière de programmes et de budget ;
5. Information sur la réflexion engagée relative à la poursuite de l'effort à mener par le CEA en matière de maîtrise de ses coûts ;
6. Information-consultation sur la création de plateformes régionales de transferts technologiques ;
7. Information-consultation sur le projet de transfert collectif de salariés DRT du CEA FAR vers le CEA Saclay dans le bâtiment Digitéo sur le site du Moulon ;
8. Questions diverses.

### Déclaration :

**CGT** : 14 novembre 2012 la CGT dépose un préavis de grève dans le cadre de la journée internationale et revendique au CEA des emplois et l'augmentation de la valeur du point.

**CGC** : DRHRS : Peut mieux faire NAO, Prime Spécial Cadre...

**CFDT** : NAO, la valeur du point décroche du pouvoir d'achat, prime uniforme PSC et PSNC, demande une négociation au plus tôt.

#### **1. Approbation des comptes rendu des 8/06/11 et 22/06/12**

RAS

#### **2. Dialogue social**

Actuellement au CEA le dialogue social est articulé par les textes suivants : Convention de travail, accord exercice du droit syndical de 1999, accord sur les moyens informatiques

Les éléments nouveaux dans le droit syndical au CEA :

S'adapter à la loi du 20 août 2008

Référentiel partagé sur les heures de délégations

Entretien de prise de mandat entre le salarié, le hiérarchique et la RH qui établit le fonctionnement

Réunion bilatérale pour faire le point sur le bilan du dialogue social

Moyen financier à moyen constant  
Accès élargie à la messagerie électronique

La négociation de l'accord entraîne un avenant de la convention de travail du CEA mais le chantier de révision de la convention de travail n'est pas clos.

**La CGT** n'est pas entièrement satisfaite de l'accord, des interrogations sur l'application de l'accord au niveau des militants de base mais signera l'accord.  
La négociation va continuer au niveau local

**La CFDT** se refait à la loi du 20 août 2008 pour améliorer le dialogue social. Revalorisation de l'activité syndicale au CEA. La CFDT est favorable au nouvel accord et à la révision de la CDT

**CGC** apprécie la meilleure définition des rôles et des moyens associés et la prise en compte des dispositions de la loi du 20 août 2008

**SPAEN** signe l'accord

**La CFTEC** ne signera pas à cause du nombre de permanents qui ont été négocié favorisant les gros syndicats. La loi a défini des critères, la Direction ne doit pas en ajouter d'autres.

L'AG fait le bilan de ce que représente l'activité syndicale au CEA : 1200 fonctions syndicales occupées par 700 salariés

**FO : Nous vous avons écrit le 4 novembre Monsieur l'AG pour vous faire part de quelques observations concernant le projet d'accord sur le développement du dialogue social et du projet d'avenant à la convention de travail.**

**J'ai reçu la réponse hier soir de Monsieur Sornein**

**je constate que vous avez accepté certaines modifications sur des points annexes mais sur des points importants, j'ai comme l'impression que la porte s'est fermée au principe de fin de négociations.**

**M l'AG, la difficulté ne tient non pas dans le caractère déjà négocié des clauses mais dans leur illicéité.**

**Je ne vais pas lire votre courrier, ni la réponse**

**je vous demande M l'AG sur quels textes de lois, vous basez vous pour interdire la désignation de représentants du personnel de syndicats non représentatifs :**

- à la commission carrières,
- commission secondaire des carrières,
- CCHS,

**et depuis 3 ans au conseil de discipline**

**Il ne me semble pas que ces commissions est un lien avec la négociation collective.**

**Réponse de l'AG :** tout d'abord me fait remarquer que par notre faute il a été obligé de faire travailler ses collaborateurs un dimanche car notre texte était très juridique donc il faut contrôler tous les textes que nous avons mis sur notre lettre. **Il l'avait reçu 8 jours avant... les pauvres....**

Le responsable du service juridique était sorti au moment de notre intervention (coup de fil) donc le DRHRS ne savait pas trop quoi répondre.

Sa réponse a été de me dire que se sont des dispositions conventionnelles, qu'ils n'ont pas la même lecture que nous. Ils me précisent même que les points proposés sont fondés sur le plan légal....

A la fin des explications, l'AG m'a dit de me tourner vers le service juridique pour avoir des explications sur leur interprétation des points restés sans réponse.

Commentaire : Nous n'allons pas nous tourner vers le service juridique du CEA, nous allons nous tourner vers le nôtre.....

Votes :

**Avenant CdT**

Contre 2 voix FO et CFTC

Pour 13 voix CFDT, CGT, CGC et SPAEN

**Accord dialogue**

Contre 2 voix FO et CFTC

Abstention 1 voix CGC

Pour 12 voix CFDT, CGT, CGC et SPAEN

### **3. Rapport CEE**

La sous-traitance au CEA, comment évaluer les ETP ? La Direction Générale cherche à mieux comptabiliser les emplois effectués par la sous-traitance pour les activités du CEA et, par exemple veut éliminer du décompte la main d'œuvre liée à la mise en œuvre d'un appareillage comme un microscope électronique.

Le Guide de la sous-traitance issu des discussions au Groupe de Travail du Comité filière de la stratégie nucléaire (CFSN) a été présenté aux membres de la Commission Economique et de l'Emploi.

La Direction Générale dit mieux encadrer l'activité sous-traitée avec un guide sur les nouvelles conditions générales d'achat.

Comme en 2011, le bilan 2012 de la sous-traitance au CEA sera remis aux tutelles

**FO rappelle que le CSFN est a été mis en place à sa demande tout comme la négociation pour des droits communs aux salariés du nucléaire. Le cahier des charges sociales et le guide de la sous-traitance qui a résulté de cette négociation ne convient pas du tout. Ce sont des ajouts aux clauses commerciales que les OS ne peuvent contrôler.**

La CGT regrette que le droit social passe après les clauses commerciales. **Commentaire : c'est la CGT/EDF avec la direction générale d'EDF qui ont proposé ce cahier des charges sociales.....**

CFDT le guide ne constitue pas un engagement et ne permet pouvoir compenser la pénibilité par des mesures d'équivalence, étape intéressante mais ils attendent la suite.

La CGC évoque la NIG 606 qui donne au Responsable Contrats/Installation une double mission.

**FO profite pour demander si le RCI à la responsabilité du Chef d'installation. L'AG confirme, le DJC précise que la circulaire NR9 précise les attributions du RCI.**

### **4. Budget 2013**

L'AG fait un état lapidaire sur les perspectives de budget 2013 avec une certitude : l'Etat ne respecte pas le Contrat d'Objectif/Programmes avec - 26 M€ par rapport au contrat CEA/Etat signé en 2011.

Malgré tout, maintien des budgets avec les crédits pour le démantèlement par la vente des actions AREVA et l'Etat qui fait un effort avec 249 M€ pour abonder.

Pour ITER + 38,1 M€ par le F4E

L'AG fait état des difficultés budgétaires avenir avec des charges supplémentaires :

- RJH : jusqu'à présent la levée des réserves permettait de financer les surcoûts demandés, aujourd'hui ce n'est plus possible
- Mises aux normes poste Fukushima (90 à 700 M€) et augmentation des assurances (30-35 M€)
- Décret Hollande augmente le nombre de départ en CAA

Ces charges supplémentaires réduisent à 910 M€ le budget pour les programmes au lieu de 967 en 2012.

A la DAM pas de confirmation de la levée des réserves mais confirmation d'une baisse de 7% des effectifs soit une centaine de postes.

La CGT évoque des bruits qui courent sur des mesures pour effectuer des économies comme la suppression des avancements en 2013, fermeture imposée en Août etc... ce qui amène l'AG à passer au point 5 de l'ordre du jour.

**A propos des bruits de couloir, l'AG dit de les prendre pour des bruits de couloir, rien n'est décidé mais il n'y a aucun tabou !**

### **5. Groupes de Travail sur la maîtrise des coûts**

AG : 3 Groupes de Travail ont été constitués et doivent travailler en pleine liberté pour obtenir une économie de 30 M€.

**DSPG** (Direction des programmes) : quels sont les programmes que l'on peut reporter ou supprimer ?

**DRHRS** : Formation, mobilité, et règle RH comme des fermetures de centres sur de plus longues périodes qu'actuellement

Direction Financière : achat, moyens informatiques, accord sur l'intéressement dont la charge patronale passe de 8% à 20% etc....

**Il y aura information et consultation si les mesures qui seront mises en place. Les mesures retenues seront décidées au premier trimestre 2013**

Lissage pour le financement d'ASTRID, 25 M€ ont été réaffectés pour les ECS (Evaluation Complémentaire de Sécurité post Fukushima))

La masse salariale pour le projet ASTRID est de 25M€ et devait passer à 39M€, elle restera à 25 M€

### **6. Information : Plate-forme régionale de transfert de technologie**

Trois plates-formes régionales de transfert technologique sont en projet à Nantes, Bordeaux et Toulouse.

Le but est de développer l'industrie par la maîtrise des TRL (Technologie Readiness Level) avec la mise en place de ces plates-formes régionales par le CEA Tech.(DRT)

Les CDI supplémentaires seront financés à 100% par des industriels, pour les structures, se sont les collectivités locales qui participent.

Un business plan sur 8 ans est établi.

Il y aura une convention entre le CEA et l'Etat pour la mise en place de ces plates-formes.

Un nouvel institut serait en charge de coordonner ces plateformes.

Il est prévu une modification de l'organisation de la direction du centre de Grenoble pour être en conformité avec les autres centres du CEA. Le Directeur de pôle ne sera plus Directeur de centre.

Les évolutions de programmes et d'organisation de la DRT a fait l'objet d'un rapport SYNDEX sur la DRT présenté lors de la CEE du 29 octobre :

La CGT demande si ce rapport peut être diffusé à l'extérieur car il contient beaucoup d'infos assez catastrophiques. Ce rapport ne peut être diffusé que pour la CEE et le COMINAT, l'AG ne se sent pas lié à ce rapport.

Sur les NTE, avec l'utilisation du renouvelable et l'efficacité énergétique, le CEA est mobilisé par des alliances avec des partenaires industriels. Le CEA n'a pas la possibilité de croire ces effectifs mais à la possibilité de faire des CDI hors plafond, à condition qu'ils soient financés à 100% par le partenariat. Ces ressources seront clairement identifiées. Dans le cadre de la R&D, la probabilité d'atteindre des objectifs est grande. La création de Propriété Industrielle CEA générique avec des industriels peut être déclinée à d'autres applications.

Cette pratique contractuelle est déjà mise en place à Cadarache pour l'utilisation des bases arrières dans le cadre du photovoltaïque.

Les contrats sur les plates-formes doivent apporter des programmes aux bases arrière qui sont les centres CEA, particulièrement Grenoble et Saclay.

Les contrats de travail des salariés de ces plateformes seront-ils différents ? Le lieu de travail sera évolutif avec possibilité de retour sur l'ensemble du CEA.

Les brevets resteront CEA, la DRT a déjà l'expérience sur l'exploitation de brevets en partenariat avec des industriels. Le CEA prend une part de risque sur le développement de la R&D

Il y a déjà des contacts locaux avec des contrats de partenariat en perspectives. A Cadarache déjà 12 M€ de partenariat. Avec l'Aéronautique il y a déjà des projets. L'ordre d grandeur est de 15 personnes pour les contacts avec autant en base arrière.

## **7. Information transfert DIGITEO/MOULON**

Selon ce qui avait été soumis à Consultation du Comité national le 8 décembre 2009, le LIST a adapté son organisation début 2010 en prévision de son déploiement sur les trois pôles du campus de Saclay, à savoir Saclay, Le Moulon et Palaiseau, dans des infrastructures Nano-Innov et Digitéo totalement nouvelles, qui seront ensuite complétées par celles de Doséo.

Le transfert collectif vers le bâtiment Digitéo Le Moulon concerne deux laboratoires de recherche du List/Diasi ainsi que de la direction du Département Diasi, situés aujourd'hui au sein du centre CEA de Fontenay aux Roses et qui seront alors rattachés au CEA Saclay.

Les activités menées par ces équipes couvrent deux thématiques de recherche :

- les technologies robotiques ;
- la réalité virtuelle et augmentée.

Les équipes jusqu'alors situées à Fontenay-aux-Roses, et qui seront donc rattachées au CEA Saclay, devraient intégrer le bâtiment Digitéo Le Moulon dans la troisième semaine de décembre 2012 au plus tôt.

L'effectif total qui pourrait intégrer le bâtiment est de 72 personnes.

Les salariés concernés bénéficieront des dispositions de l'« accord cadre relatif à l'accompagnement des salariés affectés dans des unités du CEA implantées hors de ses centres », signé le 12 octobre 2005 avec les organisations syndicales.

Les mesures adoptées en 2011 pour le transfert des salariés DRT du centre de Saclay dans les bâtiments Nano-Innov seront appliquées pour les salariés DRT de Fontenay-aux-Roses.

Le Directeur du centre de Saclay dit que la situation des salariés sera étudiée en fonction du nombre concernés. DRHRS est d'accord pour une lecture bienveillante de l'accord de 2005 pour les mesures d'accompagnement.

### **Question diverse**

Information rapide sur l>IDEX Saclay

Construction sur le plateau de Saclay, Fondation de Coopération de Saclay GT pour la mise en place d'un sénat académique. Yves CARISTAN est le référent. Toute information peut être fournie si elle est stabilisée au COMINAT